



Nom et coordonnées de l'école : Elémentaire d'YVRAC Commune : YVRAC	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE du 2^{ème} TRIMESTRE Date : mardi 7 mars 2023
----------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Circonscription : ENTRE-DEUX-MERS

Présents :

Présidente - directrice d'école : Marion LACLAU

Equipe enseignante :	Camille POUPARD-TURPIN, Maylis CHAILLAT, Sylvie POLLION, Marc BOISSELOT, Adeline HYP,
Le maire ou son représentant :	Isabelle GOBILLARD (adjointe chargée de la jeunesse, de l'enfance et de l'éducation), Isabelle REQUER (élue)
DDEN :	aucun
Invités (personnel municipal) :	
Association des parents d'élèves : APEY	<u>Titulaires</u> : Floriane Le Bolay Aurélie LOPEZ NADAL, Anne Laure BOUALAVONG, Karine BERTAUD <u>Suppléants</u> : Virginie MUSSET, Joanna BENHAMOU, Rosalie GILLES, Valérie FERRACHAT

Excusés :

Inspecteur Education Nationale : Stéphane GAY

Enseignante : Sonia Péjoine-Communal (décharge de direction), Benjamin BARDON, Jean-Baptiste LEROSIER (remplaçant rattaché à l'école)

Association de parents d'élèves : Sandrine AZZOPARDI, Isabelle BASCLE, Didier BERTOLDI

Le maire et/ou ses représentants : Madame BRISSON (Maire), Francis BOBULSKI (2ème adjoint chargé des bâtiments)

Personnel municipal : Alexis Cature (directeur du Pôle enfance)

Début du conseil d'école : 18 heures

Secrétaire de séance : Marc Boisselot

EDUCATION NATIONALE

I) Parcours de l'élève

a) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève

Tous ces dispositifs ont été présentés de manière détaillée lors du premier conseil d'Ecole (cf CR). Les élèves bénéficient de ces dispositifs en fonction de leurs besoins.

PAI	PAP	PPS	PPRE	APC
10	1 (en attente de validation par le médecin scolaire)	2 On attend toujours pour l'un, la présence réelle de son AESH.	CP : 3 CE1 : 2 + 1 = 3 CE2 : 4 + 1 + 0 = 5 CM1 : 3 + 1 = 4 CM2 : 2	Tous les élèves de l'école peuvent être concernés (autorisation signée en début d'année par les familles)

* RASED : Une psychologue scolaire a été présente d' octobre à décembre.

Nous nous retrouvons à nouveau sans psychologue, nos besoins ont été formulés à l'inspection. Nous attendons donc une nouvelle nomination avec impatience.

Il y a actuellement 2 élèves (1 CM1 et 1 en CP) ayant un PPS sur l'école élémentaire. Un seul bénéficie d'une AESH, l'autre élève attendant encore qu'on lui affecte son AESH.

Question : constatez-vous une augmentation du nombre d'élèves en difficultés ? Pas réellement mais nous constatons une diminution des moyens humains (RASED, psychologue scolaire...)

Le médecin scolaire de notre secteur est le Docteur QUIEN-SARRASY du centre médico-scolaire de Lormont. Elle intervient principalement pour établir les PAI (projet d'accueil individualisé) et pour répondre ponctuellement à des interrogations de notre part et à celles des parents. Elle peut donner son accord avant la mise en oeuvre du PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) : un dossier est préalablement envoyé par l'école avec la demande des parents, la demande de l'école et les bilans spécialisés.

b) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

Outre sa mission d'enseignement, l'école a pour mission de partager, avec les parents, premiers éducateurs, la responsabilité de l'éducation des enfants. L'école est un lieu privilégié d'observation, de repérage, d'évaluation des difficultés scolaires, personnelles, sociales, familiales et de santé des élèves. Au contact quotidien des élèves et des parents, elle offre un cadre favorable au recueil de la parole de l'enfant et aux échanges avec les parents sur les questions éducatives.

Le président du conseil général est chargé du recueil, du traitement et de l'évaluation, à tout moment et quelle qu'en soit l'origine, des informations préoccupantes relatives aux mineurs en danger ou qui risquent de l'être. Le représentant de l'État et l'autorité judiciaire lui apportent leur concours.

Il revient au directeur d'école par délégation de l'Inspecteur de l'Education Nationale d'adresser "une information préoccupante" à la cellule départementale de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes (CRIP) selon les modalités prévues dans le protocole départemental.

Affiché dans toutes les écoles, le **119, numéro gratuit ouvert 24h/24**, s'adresse avant tout aux enfants en danger, mais aussi à nous, adultes en contact avec des enfants.

L'infirmière scolaire, Madame BEART, en poste au collège de Sainte Eulalie est rattachée aux écoles du secteur dont Yvrac. Elle est en charge du dépistage infirmier et viendra fin mars début avril (24/03, 31/03 et 07/04) pour les élèves de CE2 des classes de Mme CHAILLAT et de MM. BOISSELOT et BARDON. Les parents peuvent la joindre pour une aide ponctuelle. (tél : 05 24 72 14 56).

Le médecin scolaire de notre secteur peut bien évidemment intervenir dans la protection de l'enfance.

II) Projet et vie de l'école

a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

Projets d'école:

- Participation de toutes les classes au Projet « Lis tes ratures », l'exposition aura lieu les 13 et 14 mai à Ste Eulalie
- Médiathèque une fois par mois pour chaque classe : emprunt de livres, projets spécifiques, Cinéma pour Noël (CP-CP/CE1- CE1/CE2- CE2/CM1), avant les vacances de février (CM1/CM2, CM2, CE1/CE2).
- Chant chorale: tous les élèves chantent à la fin de la période le chant commun appris dans les classes.
- Cartes de vœux à destination des anciens pour la nouvelle année (article dans le journal communal)

- Pour les classes du CE1 au CM2, défi mathématiques toutes les veilles de vacances (à venir pour les CP)
- Recyclage à l'école: cartouches d'encre, papier dans les classes
- Ateliers sur le développement durable pour les classes de cycle 3 : CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2 avec l'intervention des petits débrouillards à l'initiative de la mairie et en partenariat avec le SDEG.
- Cycle de 10 séances de natation à la piscine de St Loubès terminé pour la classe de CE1/CE2, en cours (reste 1 séance) pour les CM1/CM2 et CM2 , à venir pour les CP et CP/CE1.
- Sensibilisation au harcèlement et à la laïcité, travail sur l'année

Projets de classes :

CP

- Sortie au Rocher Palmer le jeudi 23 février 2023 matin pour assister au mini-concert "La flute enchantée" : version courte et adaptée à un jeune public. Opéra participatif. Les enfants ont pu chanter avec les artistes un petit bout de "Papageno Papagena"
- Classe découverte au domaine de la Frayse du 9 au 10 mars 2023 . La classe de CP et CP/CE1 partent ensemble. Au programme balade naturaliste, découverte de la microfaune des rivières, fabrication de papier recycle, fabrication d'hôtels à insectes et activité commune aux 2 classes course d'orientation
- Sortie à côté sciences le vendredi 28 avril 2023 après-midi sur le module "Randonnons" pour appréhender la notion de milieux et leurs caractéristiques, savoir observer son environnement et le protéger et enfin Identifier les interactions des êtres vivants entre eux et avec leur milieu,
- Rencontre de ma classe le 30 mars 2023 après-midi à la médiathèque d'Yvrac avec l'autrice-illustratrice Georgette (La moustache de Monsieur Monsieur) dans le cadre du projet Lis tes ratures.

CP/CE1

- Rencontre avec Adèle Jolivard, autrice de l'album « Confettis » fin février.
- Classe découverte, séjour du 9 au 10 mars au domaine de la Frayse à Fargues-St-Hilaire sur le thème de « l'environnement » avec les CP
- Médiathèque : travail autour de l'objet « livre » et depuis janvier autour du conte.
- Sortie au Rocher Palmer le jeudi 6 avril 2023 pour assister au mini-concert « ça swingue dans l'orchestre ».

CE1/CE2

- Rencontre avec Adèle Jolivard, autrice de l'album « Confettis » fin février.
- Création d'un livre et participation au concours Nathan. Projet terminé fin février et chaque enfant pourra avoir son propre livre.
- Côté sciences : sortie autour de l'environnement proche « randonnons » le 5/05.
- Mini concert au Rocher de Palmer le 23/02 : « la flûte enchantée ».
- Classe découverte, séjour du 16 au 17 mars au domaine de la Frayse à Fargues-St-Hilaire sur le thème de « l'environnement » avec les CE2.
- Travail autour du conte et des contes détournés depuis le début de l'année jusqu'à fin février en lien avec la littérature, les arts visuels et la médiathèque.

CE2

- Sortie à côté sciences sur la robotique le 2/12.
- Classe découverte, séjour du 16 au 17 mars au domaine de la Frayse
- Rencontre dans le cadre de Lis tes ratures prévue le 24/3 avec Nathaniel H'Limi ,l'illustrateur de « La vie de château. »
- Sortie au Rocher Palmer le jeudi 6 avril 2023 pour assister au mini-concert « ça swingue dans l'orchestre ».

CE2/CM1

- Ateliers scientifiques avec les petits débrouillards sur la thématique de l'énergie.
- Sortie au Rocher Palmer le 29 novembre pour assister au mini-concert « New York à Brodway ».
- Accueil d'un illustrateur dans le cadre de « Lis tes ratures » le 24 mars.

- Projet cyclo en mai/juin avec stage IEB pour les parents le 1er avril.
- Lancement de la saison au jardin de l'école (semis de fèves).
- Sortie en fin d'année (du 3 au 7 juillet) à Lathus dans la Vienne sur la thématique des « Arts du cirque ».

CM1/CM2 et CM2

- Travail avec la Médiathèque sur le harcèlement sous forme d'ateliers.
- Sortie au Rocher Palmer le 29 novembre pour assister au mini-concert « New York à Broadway ».
- Rencontre avec deux enseignants en langue du collège (hors secteur) pour une sensibilisation à la langue et à la culture hispanique (15/12) et germanique (09/01).
- Ateliers scientifiques avec les petits débrouillards sur la thématique de l'énergie.
- Sortie scolaire au Futuroscope : 15-16 et 17 mai.
- Rencontre avec Anne Loyer, l'autrice « Les mots de Mo' »

CM2 (uniquement)

- Sortie à côté sciences sur la robotique.

b) Présentation des finalités des projets de classes et d'école

Tous les projets menés avec les classes ont pour finalité d'ouvrir les élèves au monde qui les entoure et de leur offrir un parcours culturel et artistique varié, d'ouvrir l'école à des partenaires variés (artistes, écrivains, auteurs de livres....) et de faire des apprentissages autrement en dehors parfois de sa classe. Les ateliers à côté sciences permettent d'expérimenter avec la mise en place d'ateliers.

c) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés

Liaisons inter degrés :

- **Cross** : le vendredi 2 juin.
- **Chants-spectacle** : Chaque période, un chant est appris dans chaque classe et chanté tous ensemble avant chaque départ en vacances. Ces chants seront peut-être repris lors de la fête de l'école qui aura lieu le vendredi 30 juin.

Liaisons inter-cycles :

- Grande section - CP :

- *Visite de l'école élémentaire et des classes CP par ½ groupe pour le GS (date à définir).
- *Réunion avec les parents des futurs CP : mi juin
- *Demi-journée sportive pour les classes de GS et de CP : en juin

- CM2-6°

- *Réunion pour les parents de CM1 (et de CM2 qui n'auraient pas pu y assister l'an passé) au collège de secteur (date à définir).
 - *Collège de Sainte Eulalie pour les CM2 : 2 heures en immersion devrait avoir lieu (date à définir) : visite + temps de classe avec un professeur
- Il serait intéressant que d'anciens élèves viennent témoigner et répondre aux questions des CM2 : projet à l'étude

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan intermédiaire sur la sécurité :

- Un exercice incendie a été réalisé le 2 février en présence de l'adjointe de mairie en charge de la sécurité et du responsable des services techniques, l'école a été évacuée en 2 minutes. Les piles faisant encore défaut ont été remplacées l'après-midi même mais il semblerait que le système soit défectueux, un signal a été mis en place si le système est défaillant. La mise en place de nouveaux boîtiers est à l'étude.

-L'exercice PPMS « attentat-intrusion » a été réalisé le 28 novembre 2022. Le signal n'est pas très audible et une demande a été faite à la mairie pour la mise en place de boîtiers dans chaque classe avec des sonneries différentes pour chaque protocole. Le devis est à l'étude. Le policier municipal est intervenu dans la classe de CM1-CM2 pour répondre aux questions des élèves après l'exercice et dans la classe de CM2 suite à l'exercice du 2 mars.

-L'exercice PPMS « risques-majeurs » a été réalisé le 2 mars 2022 (simulation de risque de tempête). L'exercice s'est bien déroulé, enfants et enseignants ont respecté et tenu leur rôle.

b) Bilan intermédiaire sur la coopérative :

La coopérative scolaire fonctionne grâce aux dons facultatifs des parents d'élèves, à la vente de photographies de classe (prévue le 30 mars) et aux bénéfices de la fête de l'école.

Le solde est actuellement de 7 529€.

La coopérative aide au financement à hauteur de 10 € par classe les ateliers à Côté Sciences, à hauteur de 8,50€ par élève les mini concerts. La coopérative aide chaque classe au financement des sorties scolaires à hauteur de 15 €/élèves présents lors des voyages scolaires.

c) Budgets municipaux :

Le budget annuel alloué par la commune d'Yvrac s'élèverait à 80 € par élève (confirmation fin mars avec le vote du budget) : ce qui représente : $180 \times 80 = 14\,400$ €. Cet argent servira à couvrir les dépenses pour les fournitures scolaires de la prochaine rentrée scolaire, une partie des voyages scolaires ou tout autre dépense de matériel, les bus pour certaines sorties scolaires. Lorsqu'une seule classe se déplace, nous utilisons le bus de la commune.

d) Travaux :

-Un nouveau panneau d'affichage extérieur a été mis en place pendant les vacances de février.

-Les petits travaux sont toujours réalisés dans des délais très courts et nous remercions la municipalité pour sa réactivité.

-Le parking « réservé » reste encombré par d'autres véhicules. Serait-il possible de faire passer une information aux familles ?

- Un nouveau bac de récupération de papier plus grand a été demandé pour la hall (en attente)

-Il a été signalé en début d'année à la municipalité de plusieurs fissures à l'intérieur du bâtiment ainsi que des problèmes dans la classe de CP : infiltrations d'eau et odeurs. Une fiche « sécurité à l'école » a été réalisée pour chacun de ces problèmes et transmises aux services concernés de la DSDEN.

e) Rentrée 2023 :

32 élèves partent en sixième. Les effectifs prévisionnels sont les suivants : CP : 47 ; CE1 : 36 ; CE2 : 28 ; CM1 : 43 ; CM2 : 39 soit 193 élèves. Nous venons d'avoir confirmation de l'ouverture de la 8^e classe.

f) Inscriptions et admissions :

Les inscriptions sont effectives en mairie depuis le 6 février et se poursuivent. L'information aux familles est visible sur le site de la mairie, sur le panneau d'affichage de l'école. La directrice recevra les nouvelles familles sur rendez-vous. Les parents de futurs CP seront reçus à l'école mi-juin pour une réunion d'information par la directrice et les enseignants concernés.

MAIRIE

APEY : association des parents d'élèves d'Yvrac : un parent demande à ce que les futurs CM1 soient regroupés sur 2 classes et non 3. La répartition des élèves se fait en conseil des maîtres, les enseignants font au mieux en fonction de nombreux critères mais les effectifs parfois élevés de certaines promotions ne permettent pas toujours de répondre à toutes les attentes...

Les enseignants demandent à ce que l'APEY prenne en charge la collecte des lots pour la fête de l'école. Les enseignants souhaitent que l'APEY gère l'achat des dictionnaires (références et quantités données) pour l'ensemble des élèves du CE1 au CM2) et organise la remise aux familles à la rentrée. Cet achat groupé permettrait de faire baisser le coût pour les familles et leur simplifierait cet achat pour la rentrée. Une enquête va être lancée via google form par l'école.

Dates importantes :

vendredi 2 juin : cross

vendredi 30 juin : fête de l'école

Prochain conseil d'école le mardi 13 juin à 18 heures.

Clôture de la séance à 19h40

Fait à l'école élémentaire d'YVRAC le 7 mars 2023.

La présidente du conseil d'école :
Marion LACLAU

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Marion LACLAU', written in a cursive style.

Secrétaire de séance :
Marc BOISSELOT

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Marc BOISSELOT', written in a cursive style.